



LES MEILLEURS PRIX POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S au capital de 4 000 000 €
R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z
FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud
34120 PEZENAS
Tél. : 04 20 100 200
Fax : 04 26 99 58 18
www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.
Magasinier : Echéance le : 31/01/2024
LAMERAND DELPHINE

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS
67 AVENUE JEAN JAURES
34600 BEDARIEUX

Page :1/1

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
4288897	0165285			Zone Expedition : 03			4908968
Designation	N° Pièce	Quantité ou temps	C.T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 4908968 DU 04/12/2023 **							
(MKT) LIQ REFROI	LBAR8313 802P03	9,00	4	11,40	28,00	8,21	73,87
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 73,87							
INFORMATION :							
POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS							
DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNEE QUI SUIV LA							
RECEPTION DE VOS COLIS							
TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE							
Total hors taxe				Montants T.V.A.			Total T.T.C
PI : 73,87				(4) 20,000			88,64
MO : 0,00 73,87				73,87			
DIV : 0,00				14,77			

Coupon à joindre à votre règlement		
N° Document	N° Client	N° Commande
4288897	0165285	4908968
Echéance le :	31/01/2024	
04/12/2023		88,64

MODALITES ET CONDITIONS DE REGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition préalable. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en vertu de la loi n° 44 du 1009 de Commerce et des établissements commerciaux, ou en cas de retard de paiement, l'acheteur devra se voir appliquer des pénalités de retard sur les sommes dues et/ou des intérêts de retard à partir de la date de la facture jusqu'à la date de paiement. Les pénalités de retard sont égales au montant de la facture et s'ajoutent à compter de la date d'échéance des sommes dues. Les pénalités de retard sont applicables pour toute facture non payée à la date d'échéance. Les pénalités de retard sont applicables pour toute facture non payée à la date d'échéance. Les pénalités de retard sont applicables pour toute facture non payée à la date d'échéance.

RESERVES DE PROPRIETE : En attendant le paiement, nous nous réservons la propriété des marchandises livrées et la présente facture est soumise à la loi du paiement intégrale de nos prix conformément aux dispositions de l'article L.442-1 du Code de Commerce. Les marchandises livrées sont destinées à la clientèle et ne sont pas destinées à être revendues. Les marchandises livrées sont destinées à la clientèle et ne sont pas destinées à être revendues.

ATTRIBUTION DE COMPETENCE : En cas de litige, le tribunal compétent est celui du lieu de livraison des marchandises.

V 29

S 30

204 02

STAPUR

V 31

17 000 000